

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
28	1

Date de la convocation
06 décembre 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
<i>3 Janvier 2020</i>

et publication le
<i>3 Janvier 2020</i>

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 20 heures,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michal André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves Le Guyader – Martine Connan – Hervé Le Cam – Lionel Gainon – Pascal Le Not – Rolande Le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher - Alain Rolland – Jean-Paul Le Boëdec – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel Le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin –

Monsieur Alain Guéguen donne procuration à Madame Monique Pasco

Village Saint-Antoine, réalisation de l'aménagement extérieur et de la halle : attribution des marchés de travaux

Le Président rappelle que par délibération du 14 février 2019, l'assemblée avait été informée du lancement d'une procédure d'appel d'offres pour la réalisation de l'Institut des Jardins et du Paysage de Bretagne, au lieu-dit Saint-Antoine – Lanrivain, décomposée en 4 phases :

- ✓ Fin 2018 : travaux de clos et couvert sur le bâtiment destiné à l'accueil des stagiaires
- ✓ Premier semestre 2019 : Chantier de transformation de certains bâtiments du village en centre de formation et achèvement du bâtiment destiné à l'accueil des stagiaires
- ✓ Premier semestre 2020 : Construction d'une halle
- ✓ 2020 : Début de la réalisation des « jardins fantastiques »

Dans le cadre de cet échéancier, des premières consultations ont été lancées pour l'attribution des marchés de travaux suivant deux procédures adaptées en 2018 (marchés 2018-005 & 2018-009).

Une nouvelle consultation, suivant une procédure adaptée, a été lancée le 05 août 2019 pour répondre à des lots déclarés infructueux lors des consultations de 2018 et pour intégrer les travaux de la Halle suite au dépôt d'un permis modificatif.

Tenant compte du rapport d'analyse des offres dressé par le maître d'œuvre, l'atelier RUBIN, intégrant la phase de négociation entreprise depuis l'ouverture des plis du 23 septembre 2019 et de la déclaration de lots infructueux qui nécessitait d'engager une nouvelle mise en concurrence sans publicité, le Président avait été autorisé, par décision du conseil communautaire du 03 octobre 2019, à attribuer lesdits marchés en application de la délibération du 24 avril 2014.

A cet effet, le Président présente un état récapitulatif de l'ensemble des marchés de travaux pour la réalisation de cette opération. Celui-ci est annexé à la présente délibération.

Le Président propose au conseil de lui donner acte de cette communication.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

Donne acte au Président de la transmission des informations relatives à l'attribution des marchés de travaux de réalisation de l'Institut des Jardins et du Paysage de Bretagne, attribution effectuée par lui en application de la délibération du conseil communautaire du 24 avril 2014 lui déléguant toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le renouvellement et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JY Philippe', written over a horizontal line.

TABLEAU DE L'ENSEMBLE DES MARCHÉS

SYNTHESE PAR BATIMENTS (decembre 2019)

N°	LOTS	ENTREPRISES	M1	M12	M13	M7	M8	M9	M11	M15	M20 HALLE	PARKING ACCES	CHEMINEMENT VILLAGE	TOTAL BASE	PROPOSITION PSE	TOTAL + PSE
1	01 DEMOLITION-DESAMIANTAGE	SNT NICOL	1 570,00 €	9 950,00 €			6 375,00 €				16 304,50 €			27 824,50 €		27 824,50 €
2	02 TERRASSEMENT-VRD	GUEGAN	16 410,02 € <i>parcellement</i>	8 841,67 €	6 874,92 €						39 217,34 €	60 275,52 € <i>massifs signalétique</i>	22 902,26 € <i>4 040,55 €</i>	138 111,70 €	4 040,55 €	142 152,25 €
2'	02 TERRASSEMENT-VRD	LE BIHAN	14 483,00 €											14 483,00 €		14 483,00 €
01	GROS-OEUVRE - MACONNERIE	RAT	24 452,80 €											24 452,80 €		24 452,80 €
03	GROS OEUVRE MACONNERIE															
3	DEMOLITION	RAT	12 109,60 €	12 290,00 €	19 268,44 €	750,00 €	5 578,80 €	7 185,92 €	5 414,88 €	6 654,28 €				69 251,92 €		69 251,92 €
3'	GROS OEUVRE MACONNERIE	RAT									24 087,00 €			24 087,00 €		24 087,00 €
4	04 DALLE QUARTZEE	SOLS & SCIAGES	7 871,60 €	3 577,60 €	5 158,40 €		5 987,00 €	5 987,00 €	4 985,20 €	4 985,20 €	<i>option scene</i>			38 552,00 €		38 552,00 €
5	05 REJOINTOEMENT	ETUDES & CHANTIERS	12 705,00 €	7 122,50 €	7 122,50 €				6 470,00 €					33 420,00 €		33 420,00 €
6	06 TRAITEMENT	TREGOR TRAITEMENT		1 906,00 €										1 906,00 €		1 906,00 €
7	07 CHARPENTE	BIDAULT	1965 terrasse	1 702,56 €	7 055,30 €									8 757,86 €		8 757,86 €
7'	07' CHARPENTE	CCB									142 148,00 €			142 148,00 €		142 148,00 €
8	08 COUVERTURE	LAMANDE		12 950,00 €	12 950,00 €						13 511,00 €	<i>option scene</i>		25 900,00 €		25 900,00 €
8'	COUVERTURE POLYCARBONATE	LM COUVERTURE									50 096,32 €			50 096,32 €		50 096,32 €
02	CHARPENTE BOIS/COUVERTURE															
ARDOISES	SERRANDOUR		47 880,19 €											47 880,19 €		47 880,19 €
9	09 MENUISERIE EXTERIEURE	ARTIMEN	792,00 €	3 stores électrifiées										792,00 €		792,00 €
10	10 MENUISERIE INTERIEURE	ARTIMEN	9 151,97 €	7 546,75 €	6 641,93 €		26,00 €		821,45 €					24 188,09 €		24 188,09 €
11	11 DOUBLAGE-CLOISON-ISOLATION	BIDAULT	24 662,81 €	4 850,22 €	25 465,22 €	340,53 €								55 318,78 €		55 318,78 €
12	12 RVT SOLS - FAIENCES	CRIB	35 853,22 €	17 160,93 €	5 320,01 €									58 334,16 €		58 334,16 €
13	13 PEINTURE	GRIFFON	8 519,48 €	5 813,07 €	1 289,92 €									15 622,47 €		15 622,47 €
14	PLOMBERIE SANITAIRE		9 124,94 €	2 453,59 €	4 555,84 €		120,75 €	120,75 €	304,29 €	120,75 €				16 800,91 €		16 800,91 €
14	VENTILATION	CALLEC	19 363,35 €	9 621,76 €	8 130,85 €					404,16 €	2 694,72 €			40 214,84 €		40 214,84 €
15	15 ELECTRICITE CHAUFFAGE	GILOT	25 561,02 €	18 425,46 €	18 425,46 €						11 242,66 €		18 883,44 €	92 538,03 €		92 538,03 €
16	16 PAYSAGE	LUCIA									966,00 €	option gradinage <i>boncs</i>	33 159,18 €	33 159,18 €	966,00 €	37 995,18 €
	ESTIMATION APD		220 946,30 €	101 478,48 €	127 703,08 €	2 000,00 €	13 525,00 €	9 480,00 €	20 084,25 €	10 383,00 €	287 715,40 €	100 000,00 €	41 950,00 €	935 265,51 €	3 870,00 €	939 135,51 €
	TOTAL HT		252 530,98 €	115 832,10 €	186 208,78 €	1 090,53 €	11 712,55 €	13 293,67 €	17 995,82 €	12 164,39 €	285 790,54 €	60 275,52 €	74 944,88 €	983 839,75 €	8 876,55 €	992 716,30 €